Réaménagement photovoltaïque

Les carrières, source d'énergie renouvelable

111 **Réaménagement photovoltaïque,** les carrières source d'énergie renouvelable

113 Vers une opportunité de dynamique économique, aménagement paysager à **Saint-Pey-de-Castets (33)**

115 Destination soleil en Bretagne à l'ancienne sablière de **la Prée (56)**

116 Un éclat de révolution énergétique au cœur de la Provence au **soleil de Signes (83)**

117 Des aménagements durables au service de l'écologie et de l'énergie à la carrières de **Gron-Etigny-Rosoy (89)**

Parc photovoltaïque sur la commune de Gron (89)



Parc photovoltaïque sur la commune de Gron (89).

Les projets de réaménagement photovoltaïque démontrent non seulement le potentiel des anciennes carrières pour devenir des sources importantes d'énergie renouvelable, mais aussi l'engagement de Lafarge dans la transition énergétique en France.

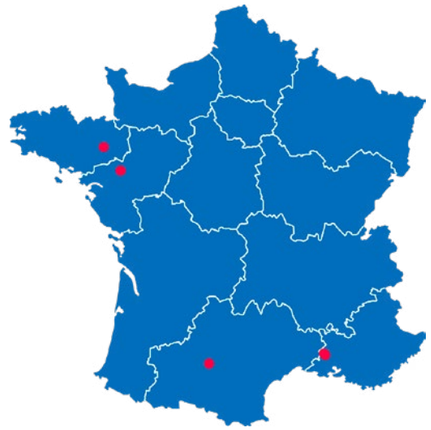
Réaménagement photovoltaïque

Les carrières, source d'énergie renouvelable

En France, la reconversion des anciennes carrières en parcs photovoltaïques est une approche innovante qui s'inscrit parfaitement dans la transition énergétique. Ces sites, souvent remaniés après leur activité principale, offrent un potentiel significatif pour le développement de projets solaires.

Le site Lafarge du Vernet en Haute-Garonne illustre cette tendance. L'entreprise a choisi de transformer son ancienne plateforme en une centrale photovoltaïque. Pour ce faire, Iberdrola France a été sélectionné pour réaliser la conversion de l'ancienne carrière, devenue dépôt de granulats. **Ce projet s'inscrit dans la stratégie de Lafarge visant à développer les énergies renouvelables sur ses sites,** avec l'ambition de contribuer au mix énergétique. Le site du Vernet est donc l'un des **50 projets de Lafarge** susceptibles d'accueillir des centrales photovoltaïques, pour l'atteinte d'un objectif global de production de 200 GWh/an.

La centrale, d'une superficie d'une quinzaine d'ha, sera mise en service en 2027. Sa **production annuelle de 28,8 GWh** devrait **alimenter en électricité près de 10 700 foyers** de la région. En plus de l'installation solaire, le projet prévoit la préservation des zones naturelles et le renforcement de la biodiversité sur le site.



Lafarge a également restitué plusieurs parcelles en fin d'exploitation, ouvrant la voie à des projets photovoltaïques terrestres et flottants. Ces terrains permettent aux nouveaux propriétaires, qu'ils soient privés ou publics, de collaborer avec des porteurs de projets photovoltaïques, afin de développer des projets à la fois économiquement viables et écologiquement responsables.

Par exemple, l'ancien centre d'enfouissement municipal de Gron (89), intégré dans les parcelles acquises par Lafarge pour son activité d'extraction, a été reconverti en parc photovoltaïque, contribuant à fournir de l'énergie verte à la région. Inauguré en 2023 par Générale du Solaire, le parc s'étend sur 14 ha de superficie.

L'ancienne sablière de La Prée, située à Radenac et Pleugriffet dans le Morbihan (56), a également été transformée en **parc photovoltaïque trois ans après la fin de l'exploitation,** s'ajoutant aux 14 éoliennes déjà en place.

50 PROJETS, OBJECTIF GLOBAL 200 GWH/AN

Actuellement, 50 projets Lafarge, répartis sur 5 régions, sont suceptibles d'accueillir des centrales photovoltaïques.

Aménagement paysager à Saint-Pey-de-Castets

Vers une opportunité de dynamique économique



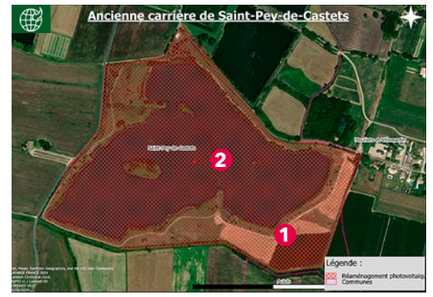
Nouvelle-Aquitaine

Après avoir été exploitée par Lafarge, la carrière de **Saint-Pey-de-Castets (33)** a fait l'objet d'une transformation impressionnante. La remise en état est constituée d'**un chemin pédestre, d'îlots, de berges aux profils variés, d'une plage, le tout agrémenté de nombreuses plantations** (pins parasols, feuillus). Une haie persistante périphérique complète l'aménagement du site.

Restitué à son propriétaire, en 2012, le site avait pour destination la création d'un parc résidentiel de loisirs orienté vers les paysages, la nature et la diversité biologique.

Cependant, ce projet n'a pas pu être réalisé. Aujourd'hui, le propriétaire s'est orienté vers la création d'un parc solaire flottant pour lequel le permis de construire a été délivré. Le chantier de mise en œuvre des panneaux solaires devrait débuter en 2025.

Ce parc solaire, disposé sur des flotteurs et facilement démontable en cas de besoin, sera l'une des premières installations flottantes de ce type en Gironde.



Ancienne carrière de Saint-Pey-de-Castets.



Partie réaménagée et revégétalisée du site de Saint-Pey-de-Castets, témoignant de sa transformation écologique.

DATE CLÉ

2025

Début de la mise en œuvre des panneaux solaires





Vue aérienne du plan d'eau de Saint-Pey-de-Castets, bientôt transformé en parc photovoltaïque flottant.

Ce projet témoigne de l'engagement en faveur des énergies renouvelables et de la reconversion innovante des sites industriels. Il illustre également la collaboration fructueuse entre les acteurs publics et privés pour un avenir énergétique plus durable.



L'intérêt environnemental de ce projet est significatif, car il contribue à la promotion des énergies renouvelables et complète les quatorze éoliennes déjà en place sur le territoire. Destination soleil réussie !

PHOTOVOLTAÏQUE

Ancienne sablière de la Prée

Destination soleil en Bretagne



Bretagne

L'ancienne sablière de La Prée, située sur les communes de Radenac et Pleugriffet dans le Morbihan (56), à environ 35 km au nord de Vannes, a été exploitée par **Lafarge** pour l'extraction de sable avant de cesser ses activités en 2006.

En 2009, un projet de reconversion du site en **ferme photovoltaïque** a été lancé, et après une décennie de démarches, il a obtenu l'approbation du Ministère de l'Écologie en 2020.

Ce réaménagement a permis de transformer près de **20 ha** de l'ancienne sablière en une ferme photovoltaïque.

Le site accueille désormais **39 000 panneaux solaires** répartis sur trois parcs. Avec une capacité de production de **17,6 MW**, cette installation est capable d'alimenter **6 261 foyers**. De plus, le site fait l'objet d'un **écopâturage**, notamment avec des moutons pour l'entretien des espaces verts.

Les 3 parcs sont insérés dans les aménagements paysagers : **plans d'eau** et boisements, issus de l'exploitation et du réaménagement de la sablière.

Le projet, initialement développé par Engie Green, a été repris par Générale du Solaire en décembre 2020. Il a bénéficié du soutien des maires de Radenac et de Pleugriffet, qui ont souligné l'importance de développer les énergies renouvelables pour les générations futures.

CHIFFRES CLÉS

2006
Arrêt de l'exploitation de la carrière

2009
Lancement du projet de reconversion en ferme photovoltaïque

17,6 MW
Capacité de production

6261 foyers
Capacité d'alimentation en énergie de la ferme





Ancienne sablière de la Prée.



Vue aérienne du parc solaire.



Boisement et plan d'eau sur l'ancienne sablière.

Témoignage d'**Alice Moreaux**, Responsable foncier Environnement Ouest chez Lafarge

« Il s'agit de terres qui n'étaient pas destinées à l'agriculture. Avant que cette possibilité d'installer un parc photovoltaïque fasse jour, le réaménagement prévoyait des parties boisées et des prairies en bordure de plans d'eau. »

Le soleil de Signes

Un éclat de révolution énergétique au cœur de la Provence



Provence-Alpes-Côte d'Azur

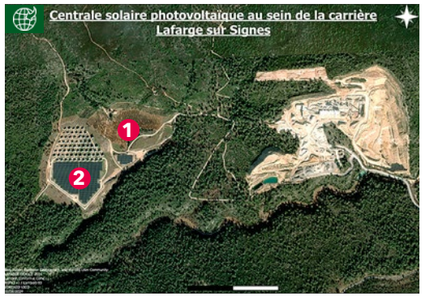
Inaugurée en septembre 2016, cette centrale solaire photovoltaïque a été construite sur un terrain de 12 ha au sein de la carrière Lafarge, au lieu-dit du Mouruen, commune de Signes (83). Le site, auparavant utilisé comme décharge de remblais et de déchets, a été réhabilité pour accueillir cette installation énergétique propre.

En parallèle de l'exploitation, la partie active de la carrière, fait l'objet d'un réaménagement. Ce processus inclut principalement **la revégétalisation des anciens fronts de taille par hydroseeding.** Le site intègre également plusieurs **zones d'évitement**, offrant des habitats propices à la biodiversité locale.

Les principaux aménagements de la centrale solaire de Signes incluent **une installation de 15 000 panneaux photovoltaïques** fixes à haut rendement, fabriqués par Sunpower, et **900 panneaux photovoltaïques** à concentration, fournis par **Soitec**.

Cette centrale utilise la technologie **CPV (Concentrated Photovoltaic)** pour augmenter l'efficacité en suivant la course du soleil et **en concentrant la lumière jusqu'à 500 fois.** Les panneaux, installés sur des structures mobiles, optimisent leur exposition tout au long de la journée. Des onduleurs et transformateurs convertissent le courant continu en courant alternatif pour le réseau. Le projet, d'un coût de **14 millions d'euros**, a été réalisé entre janvier et août 2015.

La centrale solaire de Signes produit **10 millions de kilowattheures par an**, alimentant environ **4 200 personnes et réduisant les émissions de CO^2 de 7 000 tonnes par an par rapport à une centrale thermique.**



Centrale solaire photovoltaïque au sein de la carrière Lafarge.

Des oliviers ont pris racine à l'emplacement de l'ancienne carrière.



Vue aérienne de la centrale solaire de Signes, un modèle de réhabilitation durable en Provence

Lors de l'inauguration, 55 élèves de CM1 et CM2 ont visité la centrale et participé à des ateliers pédagogiques sur l'énergie renouvelable. La centrale illustre la réhabilitation de terrains dégradés pour des projets durables, utilisant les ressources locales de manière innovante et responsable pour relever les défis énergétiques et environnementaux.

CHIFFRES CLÉS

2016
Inauguration de la centrale photovoltaique de Signes

15 900
Le nombre de panneaux solaires

10 millions de kWh
produits par an

4 200 personnes
approvisionnées en énergie

7 000 tonnes
La réduction de CO^2 par an

Carrières de Gron-Etigny-Rosoy

Des aménagements durables au service de l'écologie et de l'énergie



Bourgogne-Franche-Conté

Le secteur des Sablons et du Fond des Blanchards, sur les communes de Gron, Étigny et Rosoy (89), dans le département de l'Yonne, a connu une évolution remarquable au cours des **60 dernières années.**

Secteur préhistorique ayant accueilli des populations humaines dès 70 000 ans avant notre ère, son exploitation en carrière à partir des années soixante, couplée localement à une activité de stockage pour les déchets industriels et municipaux jusqu'en 1991, a conduit à la mise en œuvre de deux **aménagements durables.**

Le premier aménagement a permis de transformer une partie du site en **un espace à vocation écologique**, issu du réaménagement de l'exploitation en carrière de ce secteur, et est devenu, compte tenu de **la richesse de sa biodiversité, un Espace Naturel Sensible** (ENS) en 2019. Ce site, a été acquis par la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais en 2021, avec le soutien du **Fonds Européen de Développement Régional, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie** et **le Conseil Départemental de l'Yonne**. Il compose le réseau de sites labellisés «ENS de l'Yonne» développé par ce dernier, afin de protéger ces **richesses naturelles** et de les valoriser en les ouvrant au public.

Le second aménagement a permis de mettre en œuvre **un parc photovoltaïque d'une surface de 14 ha, opérationnel depuis septembre 2023.**

Projet initié par la commune de Gron en 2017, ce parc photovoltaïque devrait produire **15 000 MWh par an**, alimentant près d'un millier de foyers, chauffage compris.

«Sur l'ancienne carrière de Gron, le Groupe Générale du Solaire a implanté et exploite un parc solaire qui produit 15 500 MWh par an. Cela représente l'équivalent de la consommation électrique de plus de 5 160 foyers (hors chauffage), un bel exemple de valorisation d'un ancien site industriel pour produire de l'électricité renouvelable dans les territoires !»

Témoignage de
Guillaume d'Hérouville,
Directeur commercial,
groupe Générale du Solaire

Ce projet fait partie d'une tendance de développement de parcs solaires dans le nord de l'Yonne. Des initiatives similaires sont en cours sur d'anciennes carrières et sites de stockage de déchets, comme le projet de parc photovoltaïque sur la Plaine de Nange.



Vue aérienne de la zone aménagée.



Espace Naturel Sensible du Fond des Blanchards.



Parc photovoltaïque sur la commune de Gron.

Ces transformations du territoire reflètent l'engagement de la région Bourgogne-Franche-Comté dans les transitions écologiques (ENS du Fond des Blanchards) et énergétique (parc photovoltaïque) et illustrent la valorisation de terrains ayant déjà eu un usage anthropique pour contribuer à un avenir durable.

CHIFFRES CLÉS

70 000 ans
avant notre ère
Premiers indices d'une occupation humaine

7 hectares
Surface des prairies de pâturage

2019
Site classé Espace Naturel Sensible

2023
Mise en service du parc photovoltaïque

30 000
panneaux solaires installés sur une surface de 14 ha

15 000 MWh
Produits par an